

Association des Responsables de Copropriété
27-29, rue Joseph Python
75020 PARIS

Convocation

A l'Espace Charenton, 327 rue de Charenton, 75012 Paris
(Métro : Porte de Charenton)

Une assemblée générale ordinaire de l'ARC aura lieu le
Judi 19 octobre 2017 à 18h00
(Enregistrement des adhérents et pouvoirs à partir de 17h30)

Ordre du jour

Acquisition de nouveaux locaux

Texte de l'unique résolution

Projet de résolution

« Agissant en application des dispositions de l'article 19 des statuts de l'ARC, l'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture de la proposition faite par le Conseil d'administration et après en avoir délibéré, approuve l'acquisition d'un ensemble immobilier situé à Paris ou dans les départements limitrophes, consistant en des locaux de bureau pour y fixer le siège social de l'association.

L'assemblée générale donne pouvoir au président en vue de finaliser ce projet, de faire toutes déclarations, de prendre tous engagements notamment quant au choix du bien, et décide que l'acquisition définitive du bien retenu devra être soumise au préalable, pour approbation, au Conseil d'administration »

Cette résolution est adoptée / refusée par : pour,..... contre et
.....abstentions, des présents et représentés.

Pour le Conseil d'Administration,
Le Président
Gérard ANDRIEUX

| A remplir pour l'Assemblée générale ordinaire | |
|--|--------------|
| N° adhérent collectif : | Individuel : |
| Adresse : | |
| Nom de l'adhérent individuel : | |
| Nom du représentant du Conseil Syndical : | |
| Nom du syndic non professionnel : | |
| Autres situations : | |
| Ne pouvant assister à l'assemblée générale ordinaire, je donne pouvoir à : avec pouvoir de substitution. | |
| Date : | Signature : |

Nota : les pouvoirs adressés au Président, Gérard Andrieux, seront considérés comme favorables aux résolutions portées à l'ordre du jour.